



Contre les DHG en baisse ou insuffisantes Pour une vraie relance de l'éducation prioritaire **CONTINUONS et AMPLIFIONS** **la MOBILISATION** **JEUDI 13 MARS**

Les annonces mirifiques du ministre ont été percutées par la réalité. Il n'y a en fait ni éducation prioritaire, ni priorité à l'éducation. Mise en place de la réforme en 2014 sur 10% des établissements, extension à 35% des établissements en 2015 et rien pour les 65% restant et pour les nouveaux établissements

Partout le constat est le même, les DHG sont en baisse ou insuffisantes. Les conséquences sont immédiates : les collèges et lycées sont amenés à devoir gérer la pénurie, à regrouper des sections, à augmenter la taille des groupes et des classes.

C'est pour refuser cette dégradation des conditions d'études et d'enseignement, que plusieurs établissements sont entrés dans l'action et en grève dès la semaine du 6 février, comme dans les collèges de Saint-Denis ... La mobilisation s'est poursuivie le mardi 4 mars. 30 établissements s'étaient mis en grève.

Une nouvelle fois, les manifestants n'ont pas été reçus. Aucune avancée n'est proposée.

**C'est pour cela que nous continuerons !
Tou-te-s en grève le jeudi 13 mars.
Tou-te-s à la manifestation à Saint-Michel**

REP+, REP- : tous subissent l'austérité

- **DHG en baisse ou insuffisantes.** Sous couvert de prévisions d'effectifs en baisse on ponctionne des heures ce qui entraîne une perte de moyens réels puisque l'on supprime des dédoublements, des postes. La courbe de la disparition des enseignants en Seine-Saint-Denis ne s'inverse pas, elle continue à baisser. En incluant l'enveloppe des REP +, ce sont 36.77 ETP de moins cette année, dans les collèges de Seine-Saint-Denis relevant de l'Education prioritaire.

- **DHG opaques et non règlementaires.** En lycée et LP, par l'opacité des modes de calcul et la globalisation, le rectorat continue d'affecter moins d'heures que ce qui serait nécessaire pour faire fonctionner toutes les classes de CAP ou bac-pro selon les horaires officiels.

- **Insuffisances et flous autour de Rep+ :** le dispositif Rep+, qui ne concerne, que 6 établissements en cette rentrée sur le

département est tout sauf ambitieux. Seulement 6 établissements Rep+ et pas moyen de dégager une enveloppe spécifique pour financer le dispositif ?! En effet la Direction Académique a puisé dans la réserve de rentrée pour financer le dispositif : attention à la hausse d'effectifs en septembre dans tous les établissements qui n'auront plus cette marge d'ajustements !

- **AED, Non-titulaires... toujours oubliés :** déjà exclus des dispositifs d'indemnités. AED, administratifs ne sont pas plus concernés par la pondération qui ne devrait concerner que les enseignants.

- **Services médicaux-sociaux à la diète:** 5 collèges qui ouvrent et un poste d'AS en plus seulement dans le département. Des annonces ministérielles pour les REP+ qui vont se traduire par une diminution de la présence des AS dans plusieurs établissements.

Dans tous les établissements, décidons de poursuivre l'action pour l'amélioration des conditions d'étude et de travail partout, pour une vraie relance de l'éducation prioritaire

La CGT-Educ'action revendique :

- Les moyens pour un maximum de 24 élèves par classe en lycée avec les dédoublements nécessaires, de 20 élèves en collège ;
- Une pondération qui soit une vraie réduction du temps de travail ;
- Un temps de concertation prévu dans le temps de service ;
- L'élargissement des dispositifs REP+ (augmentation de salaire, diminution du temps de service, augmentation des moyens d'enseignement), financés avec une nouvelle enveloppe budgétaire, à tous les personnels, à tous les établissements de l'éducation prioritaire dès la rentrée 2013 ;
- L'abrogation du dispositif ECLAIR ;
- Le renforcement des équipes de vie scolaire, de santé et de service social ;
- La remise en cause de la réforme du bac pro en 3 ans et de celle du lycée général et technologique ;
- Des équipes stables et des personnels titulaires en nombre suffisant. Cela passe par la titularisation immédiate de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité.

FONTE OU REFONTE DE L'EDUCATION PRIORITAIRE ?

Loin des prétentions du ministre de donner plus à ceux qui en ont le plus besoin, à "ceux qui ont 80% de boursiers". Loin de ses annonces d'une relance de l'éducation prioritaire, **pour les collèges et lycées relevant de l'éducation prioritaire, la douche est froide, et les attentes sont plus que déçues.**

D'abord pour les lycées et certains collèges qui, avec les nouvelles appellations REP, doivent s'attendre à être sortis de ce dispositif et à ne plus bénéficier d'aucune dotation particulière dans les prochaines années alors que la difficulté à y exercer est toujours d'actualité.

Ensuite pour les établissements REP- qui n'auront qu'une augmentation de la prime de 40€ pour solde de tout compte et encore en 2015. Et rien pour améliorer les conditions d'enseignement.

Egalement pour tous ceux qui, futurs REP+, doivent attendre au moins 1 an les futures mesures mais aussi pour les déjà REP+ pour qui la pondération de 1.1 risque de se transformer en exigence de travail supplémentaire par la hiérarchie.

Pour adhérer à la CGT-Educ'action 93

Nom, Prénom..... Téléphone :

Adresse : E-mail :

Etablissement :

Corps : Discipline :

Je désire : adhérer à la CGT éduc'action

Je renvoie ce coupon à CGT-Educ'action 93, 9-11, rue Génin, 93200 Saint-Denis